

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2009

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2009 À 2014 - (n° 1615)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 38

présenté par
M. Giscard d'Estaing, rapporteur
au nom de la commission des finances
saisie pour avis

ARTICLE 2*(Rapport annexé)*

Après la dix-huitième ligne du tableau de l'alinéa 303, insérer la ligne suivante :

Hélicoptère multirôle (marine)	NH90-NFH	ND		nota 1	nota 1	nota 1	27
-----------------------------------	----------	----	--	--------	--------	--------	----

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement ne mentionne pas la version navale de l'hélicoptère NH-90 dans le projet de loi de programmation. Les difficultés de mise au point rencontrées par l'industriel et les retards dans le calendrier de livraison ne doivent pas pour autant occulter ce programme indispensable à la marine.

Comme pour le Rafale ou l'A400M, ce programme doit figurer dans la loi de programmation, à charge pour le Gouvernement de préciser d'ici 2010 les cadences de livraison.